

Pour pouvoir adapter votre entreprise à l'évolution de votre activité, vous pouvez avoir besoin de modifier votre structure juridique.

Notre mission consiste à vous présenter les avantages et inconvénients juridiques et fiscaux de la **SAS (Société par Actions Simplifiées)** et de vous aider, le cas échéant, à respecter les formalités juridiques à effectuer.

Nous nous assurerons également que ce changement de forme juridique s'effectue dans la continuité de votre exploitation, que ses motivations ne sont pas uniquement fiscales et qu'elles ne vont pas à l'encontre de votre projet.

Les **objectifs recherchés** par cette transformation sont divers :

- Assouplir la gestion de votre entreprise,
- Faciliter les levées de fonds et augmentations de capital,
- Etendre le champ d'application du statut de **JEI (Jeune Entreprise Innovante)**,
- Réduire la fiscalité lors des cessions de parts sociales et des distributions de dividendes

Le cabinet **e-care expertise-comptable et innovation** vous propose de vous accompagner lors :

- De l'étude de la faisabilité de la transformation juridique,
- De la rédaction des différents documents requis,
- Du dépôt desdits documents auprès de la juridiction compétente.

Votre structure juridique **ne doit pas être un frein** à votre développement économique

Etude du respect des conditions préalables et des modalités	Respect des formalités juridiques	Transmission des documents	Suivi et contrôle
<ul style="list-style-type: none"> • Capital social supérieur à 1€ • Capitaux propres supérieurs ou égaux au capital social • Un associé minimum dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire • Rédaction du Procès-Verbal de cette AGE • Nomination d'un Commissaire à la Transformation 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission du PV d'AGE à l'administration • Publication d'une annonce dans un journal d'annonce légale • Constitution du dossier de transformation à transmettre au Greffe du Tribunal de Commerce • Dépôt dudit dossier auprès du Greffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la validation du dossier par le Greffe • Mise en place des changements comptables et fiscaux • Mise en place du nouveau régime social des dirigeants de la société

Nos honoraires pour une mission de transformation en SAS sont déterminés sur devis.